

ANNÉE SCOLAIRE 2023/2024

Classes préparatoires scientifiques 1^{ère} année

Vous venez d'accepter votre affectation au Lycée Victor Hugo de Besançon, en CPGE 1^{ère} année.

Afin que votre inscription devienne **définitive** vous devez impérativement :

- Dans un premier temps, pour valider votre inscription, renseigner les documents ci-dessous et les transmettre à l'adresse suivante : postbac.lvh@ac-besancon.fr **avec demande d'accusé de réception.**
- Fiche d'inscription Fiche infirmerie R.I.B (Relevé d'Identité Bancaire)
- Mandat de prélèvement automatique (Frais demi-pension / internat / voyages scolaires)
(Si mode de paiement choisi)

Pour les étudiants étrangers, merci de joindre à l'envoi votre **Attestation de niveau en langue française**



Si vous renoncez à l'internat, merci de nous le signaler au moment de l'inscription.

Documents à titre informatif : - Règles de fonctionnement de l'internat / Trousseau de l'internat.
(L'inscription à l'internat vaut acceptation des règles de l'internat.)
- Aspects réglementaires – Demi-pension – Pension
- Note de rentrée Maison des Lycéens

- Dans un second temps, apporter le jour de la rentrée :
 - La copie de votre relevé de notes du baccalauréat (noter impérativement au verso la filière demandée).

Vous pouvez aussi rapporter le jour de la rentrée pour une adhésion volontaire à la MDL, un chèque de 12 € à l'ordre de la Maison des lycéens V. Hugo à remettre sous enveloppe accompagné d'une photo. (*Prénom, Nom et filière au dos de la photo*).

LIVRES

Pour les matières scientifiques, il n'est pas établi de liste de livres. Les cours et les manuels mis à votre disposition au CDI seront complétés par des fascicules que vous pourrez acquérir dans des conditions qui vous seront précisées à la rentrée.

Programme de français – philosophie

Un message vous sera adressé ultérieurement concernant les œuvres au programme ainsi que les éditions qu'il faudra se procurer.

IMPORTANT : ILS SERONT À LIRE IMPÉRATIVEMENT AVANT LA RENTRÉE !

CERTIFICAT DE SCOLARITÉ

Ce document sera téléchargeable depuis l'application Pronote environ 3 semaines après la rentrée.

ASSURANCE

Les étudiants de CPGE doivent être assurés pour les risques scolaires et périscolaires ainsi qu'en responsabilité civile.

BULLETINS SEMESTRIELS

Les bulletins semestriels des étudiants sont dématérialisés et sont accessibles via l'application Pronote. Les codes d'accès à l'ENT ECLAT-BFC remis à la rentrée permettront de consulter celle-ci.

❖ BOURSES DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

Une fiche « **NOTIFICATION CONDITIONNELLE DE BOURSE** », vous a été envoyée par les services du CROUS, quel que soit l'échelon qui vous a été attribué.
Ce document doit :

- ***obligatoirement*** être remis au Secrétariat de l'intendance à l'attention de Mme GURNAUD **dès réception** de votre notification conditionnelle.



ATTENTION !

Si cette notification n'est pas saisie informatiquement par le secrétariat de l'intendance du lycée, le CROUS ne pourra pas procéder à la mise en paiement de votre bourse.

Contact : Mme GURNAUD Secrétariat de l'intendance

Dossiers de bourses : 03.81.41.89.53 – nelly.gurnaud@ac-besancon.fr

Rentrée 2023

Vous voudrez bien prendre connaissance sur l'ENT-Eclat des modalités pratiques de rentrée vous concernant à compter du 25 août 2023.

<https://lyc-vhugo-besancon.eclat-bfc.fr/>

Cette page d'accueil est accessible sans authentification

FERMETURE DU LYCEE AU PUBLIC DURANT LES VACANCES D'ÉTÉ
Du 13 juillet 2023 à 12h au 25 août 2023 à 9h